

INTERVIEW DAYANA CHAMOUN-FIEVÉE, FONDATRICE ET DIRIGEANTE DU CABINET DIANE CONSEIL

« Contribuer à une parité plus spontanée et plus juste »

Pourquoi avez-vous initié le réseau Dirigeantes et Territoires ?

J'ai lancé l'idée de ce réseau professionnel de femmes cadres sur LinkedIn le 8 mars 2020, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, parce qu'il n'existait pas dans la territoriale. J'ai aussitôt eu des retours positifs, la preuve qu'il répondait à une attente forte de la part de femmes en responsabilités dans les secteurs public et parapublic locaux. L'objectif de ce réseau est de contribuer à une parité professionnelle plus spontanée et plus juste entre les hommes et les femmes. À compétences égales, je me suis aperçue au cours de ma carrière de consultante en recrutement et organisation que les femmes cadres n'adoptent

pas les mêmes postures que les hommes, notamment lors des entretiens et face aux jurys. Elles s'autocensurent beaucoup plus.

Comment ce réseau fonctionne-t-il ?

Forte déjà de quelque 135 membres, l'association se veut un lieu

« À compétences égales, les femmes cadres n'adoptent pas les mêmes postures que les hommes et s'autocensurent beaucoup plus »

d'échanges et de partage de bonnes pratiques mais aussi de difficultés notamment pour les DGS, DGA, directrices de services, de la communication ou encore de cabinet. Nous nous interrogeons aussi sur ce que les hommes qui ont envie que cela

bouge en matière de parité peuvent apporter à notre association et vice-versa. Nous nous voulons un réseau apolitique et ne bénéficions d'aucun financement.

Quels sont vos premiers projets ?

Nous avons déjà composé des groupes de travail qui se sont réunis virtuellement pendant le confinement. Parmi nos premiers sujets de réflexion figurent la place des femmes dans le champ technique territorial où les métiers sont très genrés, la question du marrainage interne et externe ou encore les dispositifs de nomi-



O.J.F.

nation sur les postes de direction générale. Nous mettons en place également des partenariats avec des associations professionnelles territoriales et d'élus. Enfin, nous voulons organiser un colloque au printemps 2021 à Nice au cours

duquel témoigneraient des experts sur le thème de la parité et se tiendraient des ateliers plus pratiques sur la stratégie de carrière par exemple. ●

Propos recueillis par Emmanuelle Quémard

TÉLÉTRAVAIL

Un espace de coworking pour tous